



CC du Vimeu (Siren : 200070944)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Friville-Escarbotin
Arrondissement	Abbeville
Département	Somme
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2017
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-Pierre BOUDINELLE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	18 rue Albert Thomas
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN
Téléphone	
Fax	
Courriel	contact@cc-vimeu.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	23 072
Densité moyenne	121,41

Périmètre

Nombre total de communes membres : 25

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
80	Acheux-en-Vimeu (218000040)	523
80	Aigneville (218000073)	910
80	Béhen (218000727)	519
80	Béthencourt-sur-Mer (218000917)	967
80	Bourseville (218001154)	715
80	Cahon (218001543)	209
80	Chépy (218001824)	1 254
80	Ercourt (218002681)	124
80	Feuquières-en-Vimeu (218002954)	2 576
80	Fressenneville (218003465)	2 234
80	Friville-Escarbotin (218003531)	4 599
80	Grébault-Mesnil (218003721)	218
80	Huchenneville (218004257)	676
80	Méneslies (218005007)	314
80	Miannay (218005171)	586
80	Moyenneville (218005452)	731
80	Nibas (218005643)	869
80	Ochancourt (218005700)	326
80	Quesnoy-le-Montant (218006153)	571
80	Toeufles (218007169)	303
80	Tours-en-Vimeu (218007177)	825
80	Tully (218007219)	550
80	Valines (218007268)	643
80	Woincourt (218007755)	1 269
80	Yzengremer (218007813)	561

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif <i>Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L. 2224-8</i>
- Assainissement non collectif <i>Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L. 2224-8</i>

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols
- Autres actions environnementales <i>La tonte des grands espaces verts, dans le cadre des modalités arrêtées par le conseil de la communauté ; Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations conformément aux alinéas 4, et 10 du chapitre I de l'article L211-7 du code de l'environnement, à savoir : item 4 ? La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols ; item 10 - L'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques existants ;</i>
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative <i>L'organisation et la gestion d'un Centre Animation Jeunes (CAJ), accessible aux jeunes de 13 à 18 ans et comprenant Investissement et Fonctionnement ; La gestion d'un Point Information Jeunesse (PIJ)</i>
- Action sociale <i>Action sociale d'intérêt communautaire</i>
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance
- Maisons de santé pluridisciplinaires
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance programmés d'actions éducatives dans le Contrat de Ville (CCSPD) sur l'ensemble du territoire de la communauté
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales <i>entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>Centre aquatique : la gestion, l'entretien, le renouvellement, la mise aux normes et les investissements immobiliers et mobiliers du centre aquatique VIMEO, la gestion du personnel enseignant et de service ; Gymnases : la gestion, l'entretien, le renouvellement, la mise aux normes, les investissements immobiliers et mobiliers des équipements sportifs liés aux collèges et lycées, à savoir : Le gymnase du Collège « La Rose des Vents » sur Friville Escarbotin, Le gymnase du Collège « Gaston Vasseur » sur Feuquières en Vimeu, Le gymnase du lycée d'enseignement professionnel de Friville Escarbotin, Le gymnase du lycée d'enseignement général de Friville Escarbotin, Plateaux sportifs : la gestion, l'entretien, le renouvellement, la mise aux normes et les investissements immobiliers des plateaux sportifs liés aux gymnases d'intérêt communautaire ci-dessus ; Ecole de musique : la gestion, l'entretien, le renouvellement, la mise aux normes et les investissements immobiliers et mobiliers nécessaires à l'Ecole de Musique du Vimeu, la gestion du personnel enseignant et de service ;</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>La mise en place d'actions socio-éducatives, culturelles ou sportives, qui par leur importance ou leur nature, sont de dimension intercommunale ; il s'agit de dépenses de fonctionnement, hors investissement ; La mise en place d'actions itinérantes autour de la lecture, hors bibliothèques communales ;</i>

- Activités sportives

La mise en place d'actions [...] sportives, qui par leur importance ou leur nature, sont de dimension intercommunale ; il s'agit de dépenses de fonctionnement, hors investissement

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Transport scolaire

La participation, en lien avec l'autorité de transport compétente, de l'organisation du transport scolaire des élèves fréquentant les établissements scolaires suivants, selon les modalités arrêtées par le conseil de la communauté : Le collège « Gaston Vasseur » de Feuquières en Vimeu Le collège « La Rose des Vents » de Friville Escarbotin Le lycée d'enseignement général de Friville Escarbotin Le lycée d'enseignement professionnel de Friville Escarbotin Le RPI de Méneslies ? Yzengremer Le RPI de Aigneville - Hocquélus La mise en ?uvre du transport périscolaire et parascolaire des élèves des communes membres, selon les modalités arrêtées par le conseil de la communauté ; La prise en charge financière de la participation demandée aux élèves du territoire utilisant les transports scolaires jusqu'à la fin du secondaire, selon les modalités arrêtées par le conseil de la communauté ;

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création, aménagement et entretien de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Politique du logement et du cadre de vie

- Politique du logement non social

Gendarmerie : La construction, le renouvellement, l'entretien et les extensions des locaux nécessaires à l'implantation de la caserne de gendarmerie de FRIVILLE

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

L'organisation et la gestion du fonctionnement des cybersites de la Communauté de Communes, achat et renouvellement du matériel ; L'aménagement numérique du territoire : établissement et exploitation des infrastructures et des réseaux de communications électroniques;

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° et 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage

- Autres

La reprise du manoir de MIANNAY (fonctionnement et investissement); aménagements et fonctionnement des gîtes ruraux dont il est doté. La communauté de communes pourra si elle le décide, en confier l'exploitation à une entité publique ou privée L'entretien et le renouvellement du patrimoine des deux anciennes communautés (y compris les patrimoines encore au nom des SIVOM du Vimeu et de Moyenneville) transférés à la Communauté de Communes du Vimeu;

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
80	Somme Numérique (258004365)	SM ouvert	592 757
80	SI amélioration écoulement des eaux dans le Vimeu (200080612)	SM fermé	28 057
80	SM Baie de Somme 3 vallées (200039311)	SM ouvert	237 561
80	SIAH du bassin versant de la Vimeuse (200080620)	SM fermé	8 080
80	SMAH du bassin versant de la Somme (AMEVA) (258004688)	SM ouvert	747 908

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)